



association pour la promotion  
de l'accompagnement sexuel

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03 décembre 2018

---

# L'APPAS interpelle les députés avec une campagne en dessous de la ceinture.

---

### **L'APPAS INTERPELLE LES DEPUTÉS.**

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, **l'APPAS** (Association Pour la Promotion de l'Accompagnement Sexuel) interpelle ce lundi 03 décembre les députés avec pour la première fois une campagne en dessous de la ceinture. **"Chez la personne en situation de handicap, il y a des sentiments, des envies et des désirs que la société ne veut pas voir. Il y a surtout une réalité que nous souhaitons mettre en lumière. Et un tabou que nous voulons faire tomber "** explique Marcel Nuss, Président et Fondateur de **l'APPAS**.

### **L'APPAS PROPOSE UNE LOI.**

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, **l'APPAS** met donc à destination des parlementaires une Proposition de Loi relative à l'agrément des associations en faveur de l'accompagnement à la vie affective et à la santé sexuelle : un projet de Loi qui vise à légaliser et à réglementer; par un encadrement et une formation strictes, l'accompagnement sexuel et sensuel pour les personnes en situation de handicap : une pratique reconnue aujourd'hui en Allemagne, en Suisse ou encore aux Pays-Bas. **"La sexualité, ce n'est pas le sexe"** rappelle Marcel Nuss. **"C'est une présence. Un partage. Une chaleur. C'est être avec l'autre. Et tout le monde aspire à l'être"**.

### **L'APPAS FAIT CAMPAGNE.**

Imaginée et conçue par l'agence de communication no feelings, cette campagne volontairement en dessous de la ceinture se déclinera en mailing à destination des députés, en affichage, sur le web et en social média via l'hashtag #EnDessousDeLaCeinture. **Par la voix de son président, Marcel Nuss, essayiste, conférencier et auteur de nombreux ouvrages sur la thématique "handicaps et sexualités", une série de conférences, à Nantes (le 07 décembre) puis à Clichy (le 13 décembre) avec des sexologues, des juristes et des accompagnants, viendra soutenir le lancement de cette campagne avec une action concrète, sur le terrain.**

#### **À propos de l'APPAS.**

*L'Association Pour la Promotion de l'Accompagnement Sexuel (APPAS) a été créée en 2013. Elle milite pour le droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. L'Association forme des accompagnants sexuels. Elle vise aussi à faire valoir les droits et les libertés des personnes handicapées. À ce jour, l'Association a reçu près de 1200 demandes d'accompagnement, a permis près de 400 accompagnements sexuels et a formé 52 personnes (dont 40 % d'hommes), volontaires et autonomes. L'APPAS a reçu le coup de cœur du jury Prix OCIRP Acteurs Économiques et Handicap 2015.*

**CONTACT PRESSE : Marcel Nuss / 06 26 68 71 63 / [appas.asso@gmail.com](mailto:appas.asso@gmail.com) / [appas-asso.fr](http://appas-asso.fr)**



association pour la promotion  
de l'accompagnement sexuel

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03 décembre 2018

### LA CAMPAGNE DE PUBLICITÉ.

MONSIEUR LE DÉPUTÉ,  
VOILÀ UN SUJET  
EN DESSOUS DE  
LA CEINTURE  
QUI VOUS  
CONCERNE.



L'APPAS milite depuis 2013 pour qu'en France l'accompagnement sexuel pour les personnes en situation de handicap soit reconnu et encadré.

Monsieur le Député, nous aimerions connaître votre position sur le sujet.

#EnDessousDeLaCeinture

appas-asso.fr

MADAME LA DÉPUTÉ,  
VOILÀ UN SUJET  
EN DESSOUS DE  
LA CEINTURE  
QUI VOUS  
CONCERNE.



L'APPAS milite depuis 2013 pour qu'en France l'accompagnement sexuel pour les personnes en situation de handicap soit reconnu et encadré.

Madame la Député, nous aimerions connaître votre position sur le sujet.

#EnDessousDeLaCeinture

appas-asso.fr

#### À propos de l'APPAS.

L'Association Pour la Promotion de l'Accompagnement Sexuel (**APPAS**) a été créée en 2013. Elle milite pour le droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. L'Association forme des accompagnants sexuels. Elle vise aussi à faire valoir les droits et les libertés des personnes handicapées. À ce jour, l'Association a reçu près de 1200 demandes d'accompagnement, a permis près de 400 accompagnements sexuels et a formé 52 personnes (dont 40 % d'hommes), volontaires et autonomes. L'APPAS a reçu le coup de cœur du jury Prix OCIRP Acteurs Économiques et Handicap 2015.

**CONTACT PRESSE : Marcel Nuss / 06 26 68 71 63 / [appas.asso@gmail.com](mailto:appas.asso@gmail.com) / [appas-asso.fr](http://appas-asso.fr)**